



**La commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université Jean Moulin
en séance du 4 novembre 2025
Délibération n°CFVU_2025-11-03**

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-2 et suivants, L. 841-5, L. 841-8 et D. 852- 2 ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2025-05-12-sco du 27 mai 2025 approuvant le règlement intérieur applicable au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes et précisant les modes de fonctionnement et d'organisation des deux volets (social et initiatives) ;
Vu les demandes présentées par les associations lors de la commission FSDIE initiatives réunie le 14 octobre 2025 et les propositions formulées par la commission,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives) constitue le levier financier privilégié pour le développement de l'engagement des étudiants au sein des associations. Il est alimenté par la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Deux commissions FSDIE social (aide sociale) et initiatives (soutien financier des projets associatifs étudiants) étudient les demandes de subventions aux associations et d'aides sociales aux étudiants.

Décide

d'attribuer des subventions aux associations au titre du FSDIE initiatives selon les montants figurant en annexe.

Les décisions d'attributions de subventions aux associations seront présentées pour information en conseil d'administration du 25 novembre 2025, dans le cadre de la délégation de compétence du CA au président de l'université.

La présente délibération a été approuvée par :

Nombre de membres présents et représentés :	33
Nombre de voix pour	33
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstention	0

Lyon, le 4 novembre 2025

**La vice-présidente
chargée de la commission formation
et de la vie universitaire**

Nathalie KRIEF

ANNEXE

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 14 OCTOBRE 2025)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
1	That's iaelyon	That's 15 ans !	13 novembre 2025	9 658,00 €	2 000,00 €	- €	La commission ne souhaite pas subventionner ce projet car elle estime qu'il n'est pas abouti (pas de lieu réservé, budget incertain...) alors que celui-ci est prévu dans un mois. Par ailleurs, la date du projet ne permettra pas l'apposition du label FSDIE sur les supports de communication, compte tenu de la date de la CFVU et de la date choisie par l'association. L'association est invitée à reporter la date de son projet et à le présenter à une autre commission FSDIE si elle souhaite à nouveau solliciter un financement FSDIE.	
2	Compagnie Mir'Arte	L'Opéra de quat'sous	Du 05/11/25 au 13/06/26	6 550,00 €	4 550,00 €	4 550 €	La commission propose l'idée de faire appel à des étudiants en école de mode pour la fabrication des costumes de la pièce de théâtre, mais elle salue la création de ceux-ci par l'association elle-même.	
3	Chœur de Lyon 3	Concert Jazz et chansons	27 mars 2026	5 174,00 €	3 980,00 €	ajourné	La commission ajourne cette demande en attendant la clarification des dépenses par les associations concernées. En effet, l'acquisition de matériel propre au Jazz Club devra faire l'objet d'une demande portée directement par le Jazz Club une fois que celui-ci aura son statut d'association. La commission demande au Choeur de Lyon 3 de faire une nouvelle demande pour son concert (hors matériel lié au Jazz Club) à l'occasion d'une prochaine commission FSDIE.	
4	BDE Jean Moulin Bourg	Nuit du volley	27 novembre 2025	3 501,00 €	1 000,00 €	1 000 €	La commission rappelle à l'association que la communication, initialement prévue pour un démarrage à compter du 03/11/2025, ne pourra pas commencer avant le 05/11/25, tenant compte de la CFVU du 04/11/25. Par ailleurs, la commission estime que la présence d'un photographe professionnel n'est pas indispensable à l'événement, les photographies pouvant être réalisées par un étudiant bénévole.	
5	laelyon Junior Conseil	Week-end d'intégration 2025	Du 14 au 16/11/25	6 060,00 €	1 000,00 €	- €	Le week-end d'intégration étant réservé uniquement aux membres de l'association, il s'agit d'un événement interne à l'association et qui ne peut pas faire l'objet d'un subventionnement du FSDIE initiatives.	
6	Prix Confluence	Concours d'éloquence des étudiants lyonnais	Décembre 2025 à mars 2026	62 100,40 €	6 000,00 €	5 500 €	La commission salue la bonne organisation de l'événement, mais estime que la valeur du lot du lauréat est trop importante (une gamme inférieure pourrait être privilégiée). L'utilité de ce type de lot (stylo haut de gamme) est également interrogée. De manière générale, la commission estime que, cumulés aux autres récompenses (trophées, bouquets, etc.), les lots représentent un montant important pour un projet associatif.	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du Projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordées	Remarques	Projet DD&RSE
7	Association du Master Sécurité Internationale et Défense	Cycle de conférences « Capsules Stratégie Défense »	De janvier à mai 2026	952,00 €	451,00 €	451 €	La commission demande à l'association de faire les efforts nécessaires à la bonne diffusion de la communication auprès de toutes les composantes de Lyon 3 (affiches, flyers, tenue de stand, etc.), et de ne pas se contenter de ses réseaux sociaux, afin d'assurer une réelle transversalité au sein des participants.	
8	Association du Master Sécurité Internationale et Défense	Ateliers wargame	Du 05/11/25 au 30/05/26	977,00 €	674,00 €	550 €	La commission demande à l'association de solliciter une subvention plus importante auprès de la Faculté de Droit. Par ailleurs, elle demande à l'association de faire les efforts nécessaires à la bonne diffusion de la communication auprès de toutes les composantes de Lyon 3 (affiches, flyers, tenue de stand, etc.), et de ne pas se contenter de ses réseaux sociaux, afin d'assurer une réelle transversalité au sein des participants.	
9	Gaelis	Week-end de formation des formateurices	14 et 15 décembre 2025	160,00 €	70,00 €	- €	L'association ne s'est pas présentée à la commission.	
10	Gaelis	Week-end de formation	Du 7 au 9 novembre 2025	23 926,00 €	500,00 €	- €	L'association ne s'est pas présentée à la commission.	
11	Gaelis	Sors de ta piaule	Du 10 au 15 novembre 2025	1 700,00 €	500,00 €	- €	L'association ne s'est pas présentée à la commission.	
TOTAL				120 758,40 €	20 725,00 €	12 051 €		0